

Bonjour,

voici ma contribution concernant l'enquête sur la neutralité d'Internet

Question 1 : La concurrence n'est pas garante de la neutralité du net; bien au contraire. Les opérateurs peuvent très bien se mettre d'accord pour faire payer très cher l'accès à des services essentiels pour certaines personnes (les plus démunis auront alors du mal à y avoir accès et l'égalité des citoyens ne sera pas respectée). Il est donc important d'imposer la neutralité d'Internet (pour TOUT Internet) par la loi et de ne pas laisser le marché décider de ce qui doit passer ou non dans les tuyaux. Que diriez-vous si la poste ouvrait votre courrier pour autoriser ou non son envoi ? Il est intéressant que la poste ne puisse pas ouvrir discriminer et/ou filtrer votre courrier; il doit en être de même sur internet

Question 2 :

Les problèmes pourront être divers et variés. Sans neutralité, certains FAI pourraient alors privilégier l'accès à certains contenus ou, pire, empêcher les clients d'autres FAI d'y avoir accès. Le changement de FAI sera alors plus difficile car le choix ne se portera plus sur l'accès internet (c'est pourtant la fonction principale des FAIs) mais sur les services (pouvant être facturés très cher) qu'un FAI rendra. On peut aussi imaginer tout simplement des services impossibles entre certains FAIs. par exemple skype pourrait être filtré (avec pour effet, dans ce cas, une vitesse de transmission des données quasi nulle) chez un FAI et pas chez un autre, rendant alors la communication (par skype) entre deux clients de ces FAIs impossible. Est-ce un progrès ?

Question 4 : le "traffic management "ne devrait pas être autorisé. Si ça coûte plus cher de faire un internet neutre (même si un internet non neutre ce n'est plus internet) alors Internet devrait être vendu plus cher ou alors Internet devrait être vendu à la quantité de données échangées. Il vaut mieux un modèle économique différent (on paye ce que l'on consomme) plutôt qu'un "mauvais" internet.

Question 6 : OUI !!! Oui les règles devraient être les mêmes pour l'internet mobile et l'internet fixe (encore une fois si ça coute plus cher alors cela doit être vendu plus cher; mais les règles, elles, doivent être les mêmes). Si on ne le fait pas des problèmes vont apparaître très vite : une tablette PC de 3 pouces de diagonales reliées à Internet devraient être considérée comme un mobile ou un ordinateur fixe relié à Internet ? etc...

Un autre problème pouvant aussi apparaître est l'impossibilité de communication entre deux appareils pourtant reliés à Internet car l'un (un ordinateur fixe par exemple) a accès à tout Internet et pas l'autre (un téléphone portable par exemple) !

Question 7 : Si on autorise la priorisation des contenus (après accord commercial entre un FAI et une entreprise privée) alors les grands groupes déjà implémentés pourront le payer, mais pas les petites entreprises ni les petites starts-ups. On tue alors l'innovation et la création. Est-ce un progrès ?

Question 11 : Seule une autorité vraiment indépendante peut dicter les règles de régulation.

Question 15 : Avec des contenus priorisés payants, des communications entre FAIs à partir de certains protocoles seront impossible. la liberté d'expression sera alors grandement atteinte.

Bonne journée